



FORMULAIRE D'INSTRUCTIONS DE TRANSPORT

Merci de retourner votre formulaire à Christie's Art Transport par fax au +33 (0)1 42 56 26 05 ou d'envoyer un e-mail à shippingparis@christies.com. Pour toute question, vous pouvez appeler le +33 (0)1 40 76 86 17

Les lots seront retirés en mon nom par (Nom de la société/Nom et contact téléphonique) _____

Veuillez organiser l'emballage et l'envoi à mes frais des lots mentionnés ci-dessous.

Vente n° _____ Lot (s) _____ (le « Bien »)

1. DESTINATION DU BIEN

Nom du Client : _____ Numéro de Client Christie's : _____

E-mail ou fax pour l'envoi du devis : _____ Téléphone du Client : _____

Destinataire : _____

Téléphone du destinataire : _____ E-mail : _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville : _____ Pays : _____

2. RESPONSABILITE DE CHRISTIE'S EN CAS DE DOMMAGES/PERTES

*Sauf si vous l'indiquez autrement, Christie's acceptera automatiquement d'assumer la responsabilité en cas de pertes ou de dommages au Bien conformément aux Termes et Conditions de Transport (voir page 2). En contrepartie de notre acceptation de ladite responsabilité, nous facturerons des frais comme indiqué sur le devis de transport ou sur la facture de transport. **Christie's n'accepte aucune responsabilité pour les dommages aux cadres et aux verres** (vous pouvez nous demander de les retirer si vous ne souhaitez pas les conserver).*

Je souhaite que Christie's assume la responsabilité en cas de dommages et pertes Je ne souhaite pas que Christie's assume la responsabilité en cas de dommages et pertes Merci de retirer le cadre et le verre que je ne souhaite pas conserver

3. DEVIS

Veuillez cocher la case suivante si vous ne souhaitez pas de devis avant l'envoi. Sinon, nous vous enverrons un devis pour approbation avant l'organisation du transport.

4. METHODE DE PAIEMENT

MasterCard (1.5 %) Visa (1.5 %) Amex (1% au delà de 5,000 €) Prépaiement par virement ou par chèque

Veuillez noter: Les pourcentages indiquent les frais supplémentaires s'appliquant aux paiements par carte.

Carte numéro : _____ Nom sur la carte : _____

Date d'expiration : _____ Numéro de sécurité (3 derniers numéros au dos de la carte) : _____ Signature: _____

Est-ce que votre adresse de facturation est la même que celle de livraison? Oui Non

Si l'adresse est différente, Veuillez indiquer votre adresse de facturation dans les lignes réservées aux instructions spéciales ci-dessous.

5. TRAITEMENT SPECIFIQUE

Veuillez indiquer si vous souhaitez un déballage, une reprise de la caisse vide par le transporteur Oui Non
(cette prestation engendre des frais supplémentaires).

6. INSTRUCTIONS SPECIALES

J'approuve les Termes et Conditions de Transport ci-après.

Signature Client

Nom en majuscules

Date

CHRISTIE'S TERMES ET CONDITIONS DE TRANSPORT

Christie's France SNC ("Christie's") accepte de transporter votre bien, correspondant au numéros de la vente et de(s) lot(s) indiqués en première page du présent Formulaire d'Instructions de Transport (le "Bien"), sous les termes et conditions de transport Christie's ("Termes et Conditions de Transport") tels que décrits ci-après:

- 1 Christie's ne prendra pas en charge l'emballage et le transport du Bien et n'assumera aucune responsabilité en cas de pertes ou de dommages au Bien, jusqu'à ce que le paiement du prix d'achat du Bien, incluant les frais à la charge de l'acheteur, et toute TVA applicable, ait été intégralement perçu par Christie's.
- 2 Vous acceptez expressément que la responsabilité de Christie's en cas de pertes ou de dommages soit limitée comme suit:

(a) POUR LES ACHETEURS:

- (i) Sauf accord contraire sur la première page de ce formulaire d'Instruction de Transport, Christie's assumera automatiquement sa responsabilité en cas de pertes ou de dommages au Bien. Cette responsabilité est soumise à des termes et conditions dont les clauses détaillées qui, pourront varier en fonction des circonstances particulières de chaque cas, sont disponibles pour consultation auprès des bureaux Christie's, et sont incorporés par référence de manière exhaustive aux présents Termes et Conditions de Transport. La responsabilité de Christie's est également limitée au montant du prix d'adjudication ("prix marteau") augmenté des frais à la charge de l'acheteur et de la TVA applicable.
- (ii) La responsabilité que Christie's accepte d'assumer pour le Bien prendra effet à partir du moment où le Bien aura été enlevé d'un site appartenant à Christie's et cessera à compter de sa livraison à l'adresse de livraison mentionnée en première page du présent Formulaire d'Instructions de Transport.
- (iii) En contrepartie à la responsabilité assumée par Christie's, nous facturerons des frais tels indiqués sur la première page du présent Formulaire d'Instructions de Transport.
- (iv) Dans l'hypothèse où vous nous auriez donné pour instructions de ne pas assumer la responsabilité comme indiqué au paragraphe (i) ci-dessus, le transport du Bien s'effectuera sous votre responsabilité et à vos risques et périls. Vous acceptez dans de telles circonstances que Christie's ne sera pas responsable en cas de pertes ou de dommages au Bien. Dans l'hypothèse où, en dépit des termes du présent paragraphe, la responsabilité de Christie's se trouvait être engagée en cas de pertes ou de dommages au Bien, le montant global des sommes pouvant être réclamées à Christie's serait limité à 75.000 Euros, ou à la valeur du Bien sur le marché si cette dernière est inférieure à 75.000 Euros.

(b) POUR LES VENDEURS:

Si en vertu de votre contrat de Mandat de Vente avec Christie's, Christie's a accepté d'assumer la responsabilité en cas de pertes ou de dommages au Bien, alors les termes et conditions dudit contrat de Mandat de Vente trouveront à s'appliquer sous réserve des limites qu'il contient ou auxquelles il fait référence.

Dans l'hypothèse où vous nous auriez donné pour instructions de ne pas assumer la responsabilité au moment de la livraison du Bien à Christie's, vous êtes responsable et tenu d'assurer le Bien pour couvrir le transport à l'adresse de livraison que vous aurez spécifié. Dans de telles circonstances Christie's ne sera en aucun cas tenue responsable du fait des pertes ou des dommages au Bien. Dans l'hypothèse où, en dépit des termes du présent paragraphe, la responsabilité de Christie's se trouvait être engagée en cas de pertes ou de dommages au Bien, le montant global des sommes pouvant être réclamées à Christie's serait limité à 75.000 Euros, ou à la valeur du Bien sur le marché si cette dernière est inférieure à 75.000 Euros.

(c) POUR LES ACHETEURS ET LES VENDEURS:

- (i) Toute réclamation relative aux pertes ou aux dommages au Bien doit être effectuée par écrit au plus tard le jour de la livraison s'agissant des pertes ou des dommages prévisibles et dans les 3 jours de la livraison (exceptés les dimanches et jours fériés) s'agissant des pertes ou dommages non prévisibles. Le contenu de l'envoi doit être conservé dans son contenant d'origine aux fins d'inspections et de vérifications par Christie's et/ou son agent. La prise en compte de toute réclamation requiert la communication (i) de photographies de bonne qualité du Bien [tel qu'il a été livré/ dès sa livraison], (ii) toute documentation relative à la livraison du Bien, et (iii) toute autre information dont Christie's et/ou ses assureurs ou ses agents pourrait raisonnablement faire la demande. Les réclamations non effectuées dans les délais mentionnés au présent paragraphe ne pourront être acceptées et emporteront renonciation de votre part au bénéfice des droits qui vous sont conférés par les présents Termes et Conditions de Transport.
- (ii) Christie's ne pourra en aucun cas être tenue responsable de tout préjudice spécial, conséquent ou accessoire/circonstanciel quel qu'il soit, et ce, que Christie's ait eu ou non connaissance de l'existence potentielle d'un tel préjudice.
- (iii) Les réclamations relatives au transport dont les frais n'auront pas été intégralement payés ne pourront être prises en compte.
- (iv) Dans l'hypothèse où vous nous auriez donné pour instructions de ne pas assumer la responsabilité tel que décrit au paragraphe 2 (a) (i) ci-dessus, vous vous engagez à indemniser Christie's et à dégagez Christie's de toute responsabilité contre les pertes, les dommages, les responsabilités, les réclamations, les poursuites, les procédures, les frais et débours (y compris les honoraires raisonnables d'avocats) de quelque nature qu'ils soient, résultant de réclamations effectuées par des tiers à l'encontre de Christie's au titre des pertes ou des dommages au Bien, quelle qu'en soit la cause, en ce compris la négligence.

- 3 Christie's pourra sous-traiter tout ou partie de ses obligations auprès des tiers afin d'exécuter ses obligations contractuelles au terme du présents contrat.
- 4 Les parties reconnaissent que le Contrat constitue l'intégralité de l'accord conclu entre elles relativement à l'expédition du Bien et se substitue à toute offre, disposition ou accord antérieurs, écrits ou verbaux relatifs à l'expédition du Bien.
- 5 Les agents, représentants ou employés de toute partie avec laquelle Christie's aurait conclu un contrat de sous-traitance afin de permettre l'exécution de ses obligations contractuelles au titre des présents Termes et Conditions de Transport ne pourront en aucun cas altérer, modifier ou renoncer au bénéfice de l'une quelconque des stipulations des présents Termes et Conditions de Transport.
- 6 Si l'une quelconque des stipulations des présents Termes et Conditions de Transport s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité des présents Termes et Conditions de Transport ni altérer la validité de leurs autres dispositions.
- 7 Les présents Termes et Conditions de Transport sont régis par, et interprété conformément au droit français. En cas de litige qui viendrait à naître entre les parties à propos de l'exécution, de l'interprétation et de la conclusion des présents Termes et Conditions de Transport, les parties conviennent de porter leur litige devant les tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Paris.